

BAREME DE GESTION LOCATIVE ET LOCATION

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %

	Tarifs en € TTC
Gestion courante (sur l'ensemble des encaissements, TTC / mois)	7,5% du loyer
Garantie loyers impayés et détériorations immobilières (selon notice jointe)	2% du loyer

Prestations :

Gestion comptable et financière	Établissement et envoi mensuel des comptes rendus de gestion	inclus
	Règlement des factures et taxes pour le compte du bailleur	inclus
	Établissement des quittancements / encaissement des loyers	inclus
	Établissement d'acomptes	inclus
	Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers	inclus

Gestion administrative	Gestion des attestations d'assurance du locataire	inclus
	Information faite au bailleur du congé reçu du locataire	inclus
	Signification du congé au locataire par le bailleur (vente, reprise du bien ou motif légitime et sérieux)	inclus, hors éventuels frais d'huissier
	Photocopies, papeterie, courrier simple et recommandé	inclus
	Honoraires de rédaction d'actes (avenants ou renouvellement)	De 20 € à 40 € en fonction de l'acte pour chaque partie

Gestion technique / travaux	Pré-état des lieux de sortie (facultatif) et état des lieux de sortie	offert
	Suivi des travaux et/ou sinistres, sans limitation de montant	inclus
	Contrôle des travaux effectués par le locataire	inclus
	Biens neufs : Assistance ou représentation du propriétaire à la livraison et suivi de la levée des réserves	inclus, hors déplacement éventuel suivant secteur

Gestion des procédures	Pré-contentieux (relance, mise en demeure)	inclus
	Constitution d'un dossier avocat/huissier (si non souscription de GLI)	inclus, hors frais d'huissier et avocat
	Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier...)	inclus, hors frais d'huissier (selon notice)
	Gestion de tous les sinistres dégâts des eaux, établissement de constats	inclus

		Part bailleur	Part locataire
Location	Honoraires d'entremise et négociation (publicités, vitrines, sites internet)	Offerts	
	Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Zone tendue : Surface < à 50 m ² : 9 €/m ² * Surface ≥ à 50 m ² : 7 €/m ² * Zone non tendue : Surface < à 50 m ² : 7 €/m ² * Surface ≥ à 50 m ² : 5 €/m ² *	Zone tendue : Surface < à 50 m ² : 9 €/m ² * Surface ≥ à 50 m ² : 7 €/m ² * Zone non tendue : Surface < à 50 m ² : 7 €/m ² * Surface ≥ à 50 m ² : 5 €/m ² *
	Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	2,5€/m ² de surface habitable*	2,5€/m ² de surface habitable*

*surface habitable au sens de la loi Boutin, plafonnés à un mois de loyer hors charges.